



THEME

SURESTARIES ET DÉTENTIONS DANS LES PORTS OUEST AFRICAINS: PRÉVENTION ET MOYENS DE CONTESTATION POSSIBLES.

📍 Golden Tulip, le diplômé de Cotonou

📅 10 au 12 Novembre 2021

🕒 09H à 17H

OBJECTIFS

- Maîtriser les fondements juridiques de la notion des surestaries et détentions.
- Maîtriser la négociation des clauses de surestaries dans les contrats d'affrètements (cas des hydrocarbures, dry et conteneurs).
- Savoir monter un bon dossier de réclamation de réduction ou de contestation.

CIBLE

Importateurs/exportateurs, transitaires, commissionnaires agréés en douane, commissionnaires de transport, agents maritimes/consignataires, affréteurs, armateurs.

FORMATEURS

Mamadou SOW, franco-mauritanien, Cpt au long-cours de la marine, Expert consultant en transport maritime, Titulaire d'une thèse de doctorat intitulée: «l'impact des surestaries sur les chartes-parties au voyage: Effet des clauses de temps sur l'équilibre contractuel dans les affrètements».

Maître Blaise L. KANMANPENE, togolais, Avocat à la cour, spécialiste en droit des affaires.

Autre avantage: Grande opportunité de réseautage.

MODULES À DÉVELOPPER

- **Module 1:** Contexte, justification et définition des deux notions.
- **Module 2:** Surestaries dans les contrats de transport maritime (cas des hydrocarbures, conventionnels et conteneurs).
- **Module 3:** Importance de la rédaction des clauses de surestaries dans les contrats d'affrètement et de ventes maritimes (cas des cargaisons liquides et sèches).
- **Module 4:** Mise en évidence de l'impact des surestaries dans l'économie du bloc contractuel achat - vente/affrètement.
- **Module 5:** Etude de recevabilité d'un dossier de réclamation de surestaries : Analyse et règlement amiable.
- **Module 6:** Montage de dossiers de contestation ou de réclamation (éléments constitutifs).
- **Module 7:** Les recours arbitral et judiciaire.
- **Module 8:** Etude de cas pratiques.

Prix de la formation: **500.000** Fcfa / 

